

Communiqué de presse : Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) est un organisme intergouvernemental indépendant qui fournit aux décideurs des évaluations scientifiques objectives sur l'état des connaissances relatives à la biodiversité et aux écosystèmes de la planète et les avantages qu'ils offrent aux populations, ainsi que des outils et des méthodes pour assurer la protection et l'utilisation durable de ces actifs naturels essentiels. L'IPBES a été créée en 2012 en tant qu'organisme indépendant inspiré par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire. Son premier programme de travail couvre la période 2014-2018.

Plusieurs rapports ont été élaborés dans le cadre du premier programme de travail de l'IPBES : quatre rapports d'évaluation régionaux sur la biodiversité et les services écosystémiques de l'Afrique, des Amériques, de l'Asie et du Pacifique, et de l'Europe et l'Asie centrale. Ces évaluations suggèrent que les activités humaines sont en train d'éroder rapidement la capacité de la Terre de fournir des aliments, de l'eau et de la sécurité à des milliards de personnes. Ces rapports ont aussi noté que les risques liés à l'appauvrissement de la biodiversité devraient être considérés du même ordre que ceux des changements climatiques.

L'IPBES a également établi des rapports d'évaluation sur des scénarios et modèles de la biodiversité et des services écosystémiques, sur les pollinisateurs, la pollinisation et la production alimentaire, et un sur la dégradation et la restauration des terres. En mai 2019, l'IPBES publiera une évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques. Cette évaluation mondiale, qui formera la base scientifique de la cinquième édition des *Perspectives mondiales de la diversité biologique*, contribuera grandement à l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, ainsi qu'à l'élaboration d'un cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.

L'IPBES élabore actuellement son futur programme de travail, qui devrait couvrir la prochaine décennie (2030-2040) et soutenir les efforts déployés pour mettre en œuvre :

- Le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020
- Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris les Objectifs de développement durable
- L'Accord de Paris sur les changements climatiques.

L'IPBES à la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité¹

Les délégués qui ont participé aux réunions de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques de la Convention (SBSTTA-22) et à la deuxième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de l'application (SBI-2) qui ont eu lieu plus tôt cette année ont reconnu la

¹

Quatorzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique ; Neuvième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques ; Troisième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages ; 17-29 novembre 2018

nécessité de mettre à profit la recherche scientifique, notamment les travaux de l'IPBES. Les Parties ont aussi invité l'IPBES et le GIEC à accroître leur collaboration.

La Conférence des Nations Unies sur la biodiversité examinera l'orientation du futur programme de l'IPBES. Les questions qui seront abordées comprennent notamment le rapport entre le futur programme de travail de l'IPBES et le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, ainsi que les points et les requêtes que l'IPBES pourrait souhaiter prendre en compte lors de l'élaboration de son futur programme de travail.

Liens importants

- Aperçu général du premier programme de travail de l'IPBES : www.ipbes.net/work-programme
- Évaluations régionales de l'IPBES : www.ipbes.net/deliverables/2b-regional-assessments
- Rapport d'évaluation de l'IPBES sur la dégradation et la restauration des terres : <https://www.ipbes.net/assessment-reports/ldr>
- Rapport d'évaluation de l'IPBES sur les pollinisateurs, la pollinisation et la production alimentaire : <https://www.ipbes.net/assessment-reports/pollinators>
- Rapport d'évaluation de l'IPBES sur les scénarios et les modèles de la biodiversité et des services écosystémiques : <https://www.ipbes.net/assessment-reports/scenarios>
- Recommandation de la SBSTTA-22 pour le 2^{ème} programme de travail : <http://www.cbd.int/doc/recommendations/sbstta-22/sbstta-22-rec-10-fr.pdf>